

CTSD du département de l'Hérault, 9 février 2022

Compte-rendu du SNALC

Participants:

OS: FSU, FO, SNALC, SNE, SUD, UNSA,

Administration: M. Mauny (DASEN), M.Bost (DAASEN), Mme Masneuf (secrétaire générale 34), M.

Munier/M. Capdeville, (DIMEF)...

➤ **Déclarations liminaires** : FSU, SNE, SUD, UNSA, SNALC, FO.

> Réactions du DASEN

En réponse aux déclarations liminaires, M. le DASEN rappelle que c'est un CTSD 1^{er} degré et non 2^{nd} degré : il ne fera pas de commentaires sur les remarques concernant le 2^{nd} degré dans les déclarations.

- Pour les « décharges de direction exceptionnelles » : elles sont revues, repositionnées chaque année.
- C'est bien une carte pédagogique et non politique, même si le politique est en effet présent de par les **priorités** marquées au niveau national.
- La carte va être présentée et M. le DASEN est attaché au dialogue social : Les remontées seront étudiées. Cependant l'entrée du DASEN est celle des élèves et non des personnels. L'égalité de traitement pour enfants conduite. les est sa ligne Si cela permet à l'enseignant d'être dans une situation de confort, tant mieux. Mais le service d'éducation doit être de qualité dans le département.
- Sur les PIAL et **l'école inclusive** : une invitation à un temps d'échange la 1^{ère} semaine d'avril sera envoyée aux organisations syndicales. C'était un engagement. Des éléments seront à apporter aux OS. Ce rendezvous sera uniquement sur ce sujet-là.
- La **rencontre bi-mensuelle** sur le point sanitaire aura lieu lors de ce CTSD. D'autres rencontres auront lieu en quinzaine ensuite.

La situation sanitaire :

PROPOS INTRODUCTIFS DE M. LE DASEN:

- Le taux d'incidence a dépassé 3500 il y a quelques jours mais est de 2700 aujourd'hui. Il y a une tendance à l'amélioration significative. Ce taux reste fort, comparé à celui au moment du premier confinement (620 dans le 34 à cette époque). Omicron diffuse largement mais est moins dangereux. Ce chiffre est donc à relativiser. Cependant, les gestes barrière, l'application du protocole... restent nécessaires.
- La situation est dégradée: le processus d'enseignement et d'apprentissage est déstructuré avec les vaet-vient d'élèves... Cela provoque de la fatigue professionnelle mais les métiers de l'EN ne sont pas les seuls impactés. Les services gardent l'espoir que les conditions vont s'améliorer avec les températures montantes.
- Le retour à une forme de normalité doit nous imposer de réfléchir à ce que sera la reprise en situation normale, et cela ne sera pas évident (en terme de métier, d'habitudes de travail pour les élèves, de régularité...). Cette normalité pourrait arriver assez vite au vu des derniers jours. Les protocoles pourraient évoluer pour être moins restrictifs dès le retour des vacances d'hiver.

DIALOGUE AVEC LES OS:

Le taux d'incidence baisse et cela est positif mais les absences des élèves sont importantes (Bac blancs annulés et difficiles à reporter...) et entament les progressions. Où en est-on dans le redéploiement des capteurs de CO2 ? Sous quelle forme seront envisagées les réunions bi-mensuelles ?

Réponse du DASEN :

Pour les capteurs, une visio a été organisée par le préfet, mettant en présence le DASEN, l'ARS et les collectivités. Les communes ont été encouragées à investir en capteurs. Certaines communes ont acheté des capteurs (par exemple : Montpellier a expérimenté 50 capteurs) et le Département a fait des commandes pour les collèges. Il y a des dossiers de subvention pour bénéficier des aides de l'Etat. Les maires et les élus sont engagés dans ce dispositif.

Les rendez-vous auront vocation à informer et échanger (état / évolutions / mesures). Ils auront lieu en visio. Sauf si les OS préfèrent du présentiel. Le CHSCTD a un périmètre plus large et d'autres points seront à traiter lors des CHSCTD.

Sur le terrain, les tensions augmentent. Le climat scolaire se détériore actuellement. Les vacances permettront sans doute de souffler mais il faut garder cela à l'esprit. Il faut faire revenir les enfants en classe, restructurer les équipes, recréer du lien et éviter d'étouffer avec des choses suspendues comme les plans français et maths. L'accumulation serait mal venue.

Réponse du DASEN:

Le climat le préoccupe. Son attention reste focalisée chaque jour autour des conditions d'enseignement et d'apprentissage en tout endroit du territoire. Il se dit inquiet de la réaction de certains parents et des relations avec les directeurs/trices : les problématiques augmentent (davantage que les tensions avec les enfants).

- => Les enseignants peuvent compter sur son soutien plein et entier sur ces situations, même s'il ne communique pas à chaque fois.
- => Il insiste aussi sur le rôle des associations de parents d'élèves (FCPE, PEEP) et les responsables de parents élus pour aider les équipes dans leurs problèmes avec les familles.

Pour les plans français / maths : il n'y a pas eu d'impact sur le plan maths car il avait été fait avant. Une reprise progressive des formations est à envisager : des priorités seront données pour ne pas assommer les enseignants mais la formation reste un levier dans la reprise en mains des élèves. Il ne faut donc pas tout suspendre. C'est, d'après lui, une erreur de cesser de former les enseignants.

> Discussion autour du projet de Carte Scolaire :

L'ADMINISTRATION PRESENTE SON PROJET.

Elle contextualise : c'est la 2^{ème} rentrée où nous avons **moins d'élèves** dans le 34. Mécaniquement, le taux d'encadrement augmente.

Pour la rentrée 2022 : moins 579 élèves dans le 34, mais dotation de 69 ETP supplémentaires, car le 34 subit des flux démographiques, a privilégié certaines options départementales et poursuit la mise en place des mesures nationales. Sur la volumétrie globale (différence prévisionnel/constat) : les services sont assez performants.

- La problématique essentielle est de **gérer les flux** d'élèves : moins 380 élèves sur Montpellier intra-muros alors que Béziers, au contraire, continue de croître.
- Le P/E 2022 : 5.75 a priori (en augmentation donc)
- Des écoles rurales isolées restent avec peu d'élèves.
- En 2021, il n'y a plus d'écoles à 30 élèves par classe (ce qui n'était pas le cas l'année précédente).
 23.12 élèves / classe pour la moyenne départementale (écoles avec dispositifs dédoublés).
 - 23.71 pour la médiane. (Hors dispositifs dédoublés)

Il est faux de dire que les autres classes sont à 29 élèves ; à certains endroits, cela peut arriver mais dans les écoles où le cumul de difficultés est moindre.

Le SNALC réfute ce constat : l'administration refuse d'ailleurs de communiquer les effectifs par niveau (ce qui est fait pour le 2nd degré). Cela ne peut que confirmer les remontées que nous avons du terrain et les moyennes faites à partir du document de travail.

Concernant les **fusions** : Le DASEN rappelle que l'avis des conseils d'écoles est consultatif. Il se dit cependant attentif à ne pas créer des écoles trop importantes. En moyenne, une école compte **6 ou 7 classes**. Les grosses écoles sont situées dans les villes importantes.

Les **ETP augmentent** depuis 2013. Le département a gagné 4688 élèves et 849 emplois (1 emploi tous les 5.5 élèves). Ces chiffres sont sur du « constaté » de 2013 à 2021. 80% de notre emploi est dans la classe et 20% hors la classe (nous sommes le département qui affiche le plus fort taux d'emplois hors la classe).

Le SNALC s'étonne que les remplaçants et les postes ASH soient considérés comme des enseignants « hors la classe ».

Pour 2022, le projet de carte scolaire prévoit 91 propositions d'ouvertures pour 61 fermetures :

- 61 ouvertures concernent des ouvertures de classes (dont 25 pour dispositifs dédoublés; Au total, solde de +15 emplois dans les dispositifs dédoublés),
- 4 concernent des ouvertures **d'ULIS** et le dispositif **autisme**.
- Les directions mobilisent 35 ETP (mesures exceptionnelles/décharges PIAL /décharges maths...).
- 1 poste de conseiller pédagogique est créé pour la circonscription de St Jean de Védas.

Classes ULIS: l'administration tient à rappeler qu'en 2021, il y a eu :

- 14 implantations de classes sur l'arrondissement de Béziers
- 5 sur l'arrondissement de Lodève
- 21 sur l'arrondissement de Montpellier.

Le DASEN explique la façon dont avec l'aide de ses services, il a fait ses arbitrages :

- Les priorités de cette carte scolaire se basent sur les **orientations nationales**.
- Nous atteignons 95% du plafonnement à 24 (GS, CP, CE1) avec cette carte. L'organisation pédagogique laisse la possibilité de choisir une autre option au sein des écoles mais elles sont en capacité de le faire. Les 5% restants sont dus à l'impossibilité d'accueillir une classe de plus (bâti) et à une extension impossible. Parfois, il y a des classes à 25 ou 26 sur les autres classes : l'acceptable est regardé du point de vue des cumuls de difficultés (implantation ou non d'emplois par rapport à la configuration sociale des élèves et les conséquences que cela a sur les autres niveaux / structure de l'école...). Il y a des arbitrages car il faut rester dans ce calibrage de 69 emplois.
- Accompagnement des mesures pour les décharges de directeurs : 17 ETP cette année.
- Ecole inclusive: le DASEN pense que le RASED n'est pas la solution miracle et il faut penser diversité des modalités de prise en charge car les difficultés sont différentes. Par exemple, les élèves hautement perturbateurs bénéficient aujourd'hui d'un autre dispositif car les RASED les refusent. L'école doit les accueillir et le but est de les accueillir qualitativement. L'accompagnement se poursuit avec des créations d'ULIS et d'une unité d'enseignement autisme. Cette unité ne rentre pas dans le dispositif du DAR (dispositif auto-régulé). Cela intéresse le DASEN mais nous n'y sommes pas encore.
- Accompagnement des **territoires ruraux** : La question se pose parfois de fermer, non pas des écoles, mais des classes.
- Education prioritaire: nous atteignons 40% de dédoublements GS en REP+. En REP en revanche, quelques dispositifs existent en GS mais à la marge. Si on est sur du dédoublement pur, cela est compliqué par rapport au bâti. Parfois le co-enseignement est une solution.

Au CTSD de juin, il y aura des ajustements à faire.

- Carpantier/Savary : les ouvertures prévues sont annulées faute de local. Il y a les effectifs mais comme Montpellier reste un secteur incertain en terme de population, la situation est repoussée en juin. Le temps devrait permettre d'affiner l'analyse.
- UPE2A : on reviendra sur cette question en juin car une autre implantation doit être trouvée.
- Sur les décharges : erreurs de calculs.
- Victor Hugo : problème de local.

LES REMARQUES DES ORGANISATIONS SYNDICALES SUR CET EXPOSE :

Il y a un retard académique concernant les GS et à la rentrée 2022/23 la cible est de plus de 70% pour les dédoublements...

DASEN : On est en-dessous de la cible dans le plafonnement à 24 (100% c'est compliqué à atteindre et on peut se satisfaire du 95%). Pour les dédoublements GS en REP+ : on verra en 2023 mais il y aura à discuter sur le co-enseignement car il y a des problèmes de structures.

La question du remplacement a été abordée au niveau académique et cela manque dans le 34.

Rased: Sur le terrain, les collègues ressentent des besoins (notamment à Lunel avec les postes E et G gelés) Une distinction élémentaire et maternelle est à opérer: le solde est négatif en maternelle (le nombre d'élèves diminue mais ce solde est inquiétant).

DASEN : Après arbitrages, le reliquat est de 7 ETP ; l'on pourrait afficher ces 7 ETP en remplacement. Mais quel que soit le taux de remplacement, tous les départements de l'académie sont en difficulté.

Sur 5541 ETP, 600 sont dédiés au remplacement. On est au-dessus de 10% (moyenne nationale = 9% ; le Gard est en dessous des 9%). Quand bien même le remplacement est une priorité, nous sommes équipés comparativement aux autres départements.

Signalements des OS et demandes de mise en surveillance :

- Tourettes Gignac maternelle : prévisions 211 contre 221 pour la direction.
- **ULIS**: les dispositifs ULIS doivent être pris en compte dans le nombre de classes pour la direction. Un geste est demandé pour Olonzac qui passe d'une décharge de 0.5 à 0.25.
- JJ Rousseau Villeneuve les Maguelonne = 28.8 élèves/classe. DASEN : en surveillance en fonction du flux. Mais si on ouvre systématiquement, on ne pourra pas renforcer le remplacement.
- Fermeture prévue à Le Bosc ; cela va entraîner en 2023 un risque de triple niveau.
- **Neffiès**: multi-niveaux et 7 élèves MDPH avec inclusion IME pour l'un d'eux. DASEN: moins de cumul par rapport à Olonzac. Mais la petite structure est en effet notée.
- **Nissan les Ensérune** : difficultés spécifiques ; faits établissement ; élèves notifiés ; EDAI et EMAS interviennent ; 2 lotissements de 250 lots chacun...
- Nézignan L'Evêque : 24.2 après fermeture mais lotissements en livraison prochainement.
- Cessenon sur Orb : 12 élèves de plus avec logements en construction.
- Olonzac: cumul de difficultés (zone rurale; ULIS; structure école et inclusion ULIS difficile si moins de classes); 71 logements en attente. La fermeture a un impact sur la direction et il est demandé d'analyser la situation avec au moins un accompagnement dans la décharge.
- **Pérols St Martin**: secteur dense. DASEN: IPS 125, favorisé. L'arbitrage est facile à faire... Cette situation n'est pas entendue.
- **J. Brel**: sectorisation modifiée mais inquiétude. De plus décharge impactée alors qu'ULIS + DTEI. DASEN: situation au mois de juin pour la classe et impact sur la direction car tout va dépendre des inscriptions (avec ou sans le flux vers Samuel Paty).
- **Sète Paul Bert**: prévisions à 183 d'après remontées; en quartier politique de la ville, allées et venues, foyer d'accueil d'urgence, ULIS, ... Cela engendre des difficultés malgré une moyenne basse.
- Murviel les Béziers: prévision 76 et non 68. Petite structure et pas d'accompagnement pour la décharge de direction. Les remontées mairie indiquent 30 enfants en 2020. DASEN: les maires sont rencontrés et le DASEN est attentif aux habitats mais on ne peut pas ouvrir sur les constructions.

- Quarante : prévision de 60 (30/classe sur 2 classes). Situation à vérifier.
- Gigean: 157 en prévision sur maternelle et constructions. 50 PS attendus.
- **St Geniès des Mourgues** : prévision de 82 pour la rentrée qui amène 27.3 en maternelle. Effectifs 31 PS. DASEN : fort doute mais cela sera vérifié.
- Lodève: modification carte scolaire 2021. Prévision 75 car PS en dérogation fratries et donc arrivées supplémentaire à prévoir. Cumul de difficulté avec 20% notification MDPH, 15 à 20% allophones... Répartition élèves notifiés sur 3 classes au lieu de 4 ce qui entraîne 3 ou 4 notifiés par classe.
- Mtp Signoret comme pour Brel avec inconnu des chiffres lié à l'ouverture de Samuel Paty (175 à 185 en remontées).
- **Pomerols**: 65 actuellement et 55 en prévision. La fusion (vote majoritairement contre des conseils d'école) engendre la mesure : la fusion est comptable pour récupérer un emploi sur le terrain. DASEN : ce n'est pas ce qui a guidé les services.
- Sète : déperdition d'effectifs. Le maire a été interpellée sur la question de l'habitat.
- **Diderot** : classes petites et il est complexe d'accueillir plus d'élèves dans les salles. Il y a une problématique de chiffres sur les CE1 : les 5 dispositifs CP sont à 11 ou 12 donc impossibilité de fermer un CE1.
- Castelnau : 26.4 en élémentaire de moyenne. 340 élèves arrivés en 4 ans. CP et CE1 à 24 non atteints. Sectorisation compliquée. CP à 28 sur certaines écoles. 7ème com du 34.
 - DASEN : Il faut que le maire revoie sa sectorisation. L'approche doit être globale sur le territoire. E/C élevé mais Castelnau est plus favorisé.
- Maternelle Tamaris 26 en REP+ sur les classes non dédoublées,
- L. Michel Sète: La classe passerelle n'apparaît pas sur le doc. De plus pas de dédoublé à l'heure actuelle (5 classes et 1 passerelle).
 - DASEN : La passerelle reste. Pour le reste, à regarder avant le mois de juin.
- Vasco de Gama: arrivées d'enfants de demandeurs d'asile (variation d'une dizaine d'enfants en cours d'année). Difficulté avec un enfant hautement perturbateur l'an dernier. Regard particulier demandé. Accord IEN / mairie pour baisser la capacité globale de 10 élèves.
- Churchill: 1 ULIS.

Le SNALC insiste sur les problématiques de direction : il demande ce qui est entendu par « décharges de complexité de dispositifs »

DASEN : Ce sont les directeurs non totalement déchargés de classe qui assument la coordination d'un Pial conséquent. Ils ont donc une décharge supplémentaire pour cette tâche.

Le **SNALC** constate également que les directeurs dont la quotité de décharge diminue ne sont plus accompagnés : Peut-on prévoir des mesures transitoires comme cela se faisait auparavant ?

DASEN: Il y a encore des choix à opérer... Mais « équiper » toutes les demandes est impossible. Dans les décharges exceptionnelles, on prend en considération des directeurs qui ont des écoles sur 2 ou 3 sites. Toutes les décharges exceptionnelles sont reconduites sur ce type de situation. Mais installer l'accompagnement comme principe conduirait à renoncer à des ouvertures.

Le **SNALC** comprend qu'il faut faire des choix mais rappelle qu'un directeur qui n'a pas de décharge ne peut pas accueillir convenablement les élèves. Si l'on se place du point de vue qualitatif pour l'enfant, cette décharge est importante. Le DASEN veut bien l'entendre, mais il indique que l'impact des décharges est de +35 ETP. Un effort est déjà fait.

Le **SNALC** remarque que les **changements de circonscription** de quelques écoles ont des conséquences importantes pour les TR qui y sont rattachés, et en particulier les ZIL dont le secteur d'intervention va changer voire s'agrandir.

- Ont-ils été prévenus ?
- Peuvent-ils demander à changer de rattachement pour rester dans leur circonscription?

DASEN: Il acquiesce à la première question et répond que la seconde est à la charge des IEN.

Le **SNALC** répète son **opposition aux fusions**; il reste contre la création de grosses écoles primaires déshumanisées. Le directeur ne peut avoir le même suivi des élèves, le même contact avec les familles....

De plus, les enseignants qui étaient avant sur la maternelle ou l'élémentaire peuvent être amenés à changer et passer de l'un à l'autre d'une année sur l'autre.

Le **SNALC** relève de nombreuses écoles où les **moyennes par classes** sont élevées. Elles seraient également à placer sous surveillance pour le CTSD ajustements :

◆Effectifs importants malgré une création (nécessité d'une deuxième création ? Ajustements en juin ?):

- Primaire malgré ouverture :
 - *Colombiers,
 - *Villeneuve les Béziers,
 - * St Paul et Valmalle (DASEN : c'est une commune parmi les plus favorisée du 34.),
 - * Plaissan,
 - * Richier MTP Dans une zone avec des problématiques de REP, mais pas encore classée officiellement, donc pas de classes dédoublées...
 - * Groult MTP : une deuxième ouverture serait à étudier en fonction des locaux.
 - * Mandela MTP,
 - * Béjart Juvignac,
 - * D'Ormesson St Jean de Védas ;
- Elémentaire malgré ouverture :
 - * Sérignan,
 - * Bastide Cournonterral,
 - * Montarnaud,
 - * Brassens Baillargues,
 - * Courbet Lunel Viel,
 - * Ferry Marsillargues,
 - * Hugo Bessan,
 - * Landier St Clément de Rivière à 28.44 de moyenne. Classes surchargées. Une ouverture prévue l'année prochaine mais cela sera-t-il suffisant ? (80 enfants de prévus avec les nouveaux logements sociaux).
- Maternelle malgré ouverture :
 - * la Calandrette Cournonterral
 - * La Source St Clément de Rivière. Effectifs très chargés : entre 28 élèves chez les PS et 30 chez les GS. 2 projets immobiliers sont en cours : un livré pour la rentrée 2022 avec 70 logements et un autre un peu plus tard.

*Effectifs importants sans création :

- * Elémentaire Pellisson à Béziers qui a actuellement une moyenne de plus de 26 élèves par classe. Le public a beaucoup changé. L'école est sur deux bâtiments.
- * Castelnau Mater Madiba : Nouvelle école dans nouveaux lotissements. 28/29 élèves par classe : c'est trop. Le DASEN répond qu'il n'y a pas de locaux. Nous indiquons qu'il y aurait une possibilité d'une nouvelle classe en salle de motricité et la motricité se ferait dans un local de la mairie à 2 min à pied de l'école. Il en prend note.
- * Tamaris maternelle à Béziers REP+ : si dédoublement des GS, 26 élèves de moyenne sur les autres classes.

◆Fermetures à peser :

• Primaires:

- * Nissan les Ensérune (25.31 contre 23.5 sans la fermeture). Si l'on respecte la préconisation 24 en GS/CP/CE1, quid des autres niveaux (au-delà de 26/27 probablement).
- * Churchill Montpellier (25.57 contre 23.87). Cette école a déjà subi une fermeture en maternelle l'année dernière et cette année elle est concernée par une fermeture en élémentaire. Effectifs prévisionnels stables pour la rentrée de sept. Ecole avec ULIS qui n'est pas classée REP mais entourée d'écoles REP. Depuis 2014, l'école est un support PES. Réponse : Le plafonnement à 24 est possible même après la fermeture. Sur les écoles où il y a des supports PES, en cas de fermeture, dans la mesure du possible, c'est ce support qui sera retiré.

* St Bauzille de Putois (25.22 contre 22.7).

• Elementaire:

- * Pérols Font Martin (25.89 contre 23.3).
- * Mudaison Jules Ferry
- * Brel Montpellier : nous revenons sur cette école. Actuellement : 11 classes+ ULIS + DTEI (classe relais considérée comme une 13ème classe) ; 41 CM2 partent et 57 CP arrivent donc effectifs augmentent MAIS une partie de ces CP iront à l'école S. Paty. Cela impacte de plus la décharge totale pour l'année prochaine. En effet, grâce à la classe DTEI, la directrice avait eu 1/4 de décharge en+depuis cette année.
- * Jaurès à Béziers : surcharge sur PS et MS.
- * CE1 dédoublé à Gaveau-Macé
- * Bouissinet Villeneuve les Maguelonne (26.33 contre 23.7).

• Maternelle:

- * Quarante (petite école mais on monterait à 26/classe sans décharge de direction)
- * Béziers Jaurès REP+ car cela amène une surcharge sur les autres niveaux ;
- * idem Tamaris;
- * Gigean Cousteau
- * Les Tourettes Gignac (26,38 après fermeture)
- * Signoret MTP (idem pas de transfert souhaité mais création à Samuel Paty en sus) ;
- * Picasso REP+ Montpellier (moyenne sur classes non à 24 = plus de 26/classe)
- * M Lau Pomerols
- * Chaplin Montpellier, école quartier St Eloi.

Avant le vote, Mr le DASEN revient sur :

- Olonzac (fermeture et impact décharge annulés)
- Une décharge complète est maintenue à J. Brel
- Les mesures de décharge des directeurs ayant une classe ULIS sont maintenus sur un an.
- Il restera donc environ 5ETP pour les ajustements de juin.

Le SNALC estime que ces décisions, si elles vont dans le bon sens, sont insuffisantes. Il vote donc contre ce Projet de Carte Scolaire.

Vote : contre → FO / FSU / SNALC
 abstention → SNE
 pour → UNSA

Questions diverses (dont celles du SNALC):

<u>Distribution des masques</u>: Dans certaines circonscriptions, il a été dit aux directeurs que les masques pour les AESH n'avaient pas encore été reçus (alors qu'il y en a pour les enseignants). Pourriez-vous rédiger une note de service pour que ce genre de réponse ne soit plus formulée? De plus, il avait été prévu que 16 masques FFP2 par personne demandeuse leur soient fournis. Or beaucoup d'enseignants de maternelle ou de personnes vulnérables n'en ont reçu que la moitié. Quand le reste leur sera-t-il distribué pour tenir jusqu'aux vacances de février? Une dotation est-elle prévue pour après les vacances?

→ Mme La secrétaire Générale répond que cela se passe en plusieurs temps. Le ministère dote chaque circonscription. De plus, une dotation est arrivée à la DSDEN pour tous les personnels remplaçants + les AESH 1^{er} degré. La masse globale est répartie dans les circonscriptions qui les répartissent en fonction des besoins. La priorité est laissée aux FFP2 (sur demande des agents et en fonction du niveau d'enseignement). La consigne est de donner 8 masques par semaine mais les circonscriptions ont une gestion qui est la leur. D'autres dotations seraient arrivées.

Le SNALC espère que les personnels prioritaires (AESH, maternelles, ...) continueront à recevoir le nombre de masques requis pour tous les jours de classe, comme ça a été promis par le ministre, qui doit protection à ses agents.

Attitude de certaines familles par rapport à la situation sanitaire :

Nous avons des remontées d'écoles connaissant des difficultés pour faire respecter le Protocole Sanitaire.

Avec notamment des familles scolarisant leurs enfants en cachant des cas de COVID intra-familiaux ou ne fournissant pas, malgré les demandes, d'attestation sur l'honneur qu'ils les ont testés et sont négatifs, les enfants arrivant seuls à l'école ou y étant déposés par des frères et sœurs. Que peuvent-elles faire ? Vous serait-il possible de soutenir les équipes afin d'éviter qu'elles baissent les bras ?

→ <u>DASEN</u>: Un système ou une mesure qui garantisse les tests faits est impossible. La seule possibilité est la sensibilisation. Comme il l'a déclaré plus tôt, il pense que les associations de parents FCPE et PEEP doivent être sollicitées, ainsi que les parents élus lorsqu'elles ne sont pas représentées dans l'école et jouer leur rôle de relai entre les enseignants et les parents.

Le SNALC regrette que le DASEN ne soutienne pas officiellement ses personnels en rappelant les textes.

Evaluations en Petite Section de maternelle :

Certaines classes de Petite Section du département ont été "sélectionnées" pour faire partie du panel d'élèves suivis pendant leur scolarité, avec notamment des évaluations individuelles très pointues à faire passer en janvier.

Cela a demandé aux enseignants ainsi qu'aux directeurs un travail considérable de préparation, passation et de saisie des résultats, en plus de la gestion du reste de leur classe et de celle la situation sanitaire.

D'autres étapes de ce suivi sont prévues dans le courant de l'année. Savez-vous comment ont été choisies ces classes ? Ces enseignants recevront-il une rétribution pour ce travail supplémentaire ? Serait-il possible qu'une aide soit apportée à tous pour mener à bien la suite de ces évaluations ?

→ M. le DAASEN répond que ces classes ont été choisies de façon aléatoire parmi un panel et que ces élèves vont être suivis toute leur scolarité. Ш У en а 7 L'évaluation de cette année se déroule en deux parties, avec, dans un premier temps, un questionnaire à remplir par les enseignants à partir de leur observation des élèves en classe. Il n'y aura pas de rétribution car l'observation et la saisie ont été faites par des « administrateurs extérieurs », souvent des Conseillers pédagogiques envoyés à cet effet pour aider les enseignants.

Communication aux enseignants:

Les collègues se voyant refuser la bonification au titre de leur handicap pour la participation au mouvement 2022 pourront-ils obtenir la motivation écrite des raisons de ce refus ?

Ce n'est jusqu'ici pas le cas et, s'ils posent la question, il y a un ping-pong de rejet de la responsabilité de ce refus entre le service du personnel et le service médical.

→ Le DASEN répond que cette information est évidemment du ressort du service de santé et qu'il va consulter la personne de ses services qui fait le lien avec celui-ci afin que les personnels obtiennent les renseignements les concernant.

Dédoublement des GS, à qui ces classes seront-elles attribuées ?

- → Le DASEN répond que cela se fera en Conseil des Maîtres.
- Taux de non remplacement mensuel ? 2.93%,
- Recrutement et renforts « Co-Vid » ? 25 contractuels depuis le 1^{er} janvier ont été recrutés ; 83 depuis le 1^{er} septembre. 10 personnes sur liste complémentaire avec un statut de stagiaire ont été appelés. Aucun retraité n'est en poste.

- nombre de démissions de stagiaires et conditions d'année de stage ? 2 démissions PES cette année. 60 alternants, 1 seule démission dès le 1^{er} septembre.
- Stagiaires 2022 : des postes seront bloqués au mouvement comme les années précédentes. La volumétrie que vont représenter les stagiaires dépend de leur statut : s'ils sont titulaires d'un MEEF, ils seront à temps plein ; s'ils sont titulaires d'un autre Master, leur temps de service sera de 50 %. Des doublettes, comme actuellement, seront prévues pour les 50%.
- Détail des dispositifs dédoublés demandé. DASEN : c'est un travail avec les IEN. Aucun document n'a été fait. La situation sanitaire met aussi en difficulté les services de la DSDEN.
- Savoir nager : des CE1 n'ont eu aucune cession. DASEN : en collèges, des stages s'organisent en lien avec le Département. Le DASEN va contacter le service départemental jeunesse et sport pour étudier cette question. Les communes doivent aussi participer à cette réflexion.
- Continuité pédagogique : elle doit être assurée mais pas de distanciel et présentiel en même temps. L'administration confirme ?

DASEN : par la simple transmission de document, il faut que les élèves et parents puissent avoir accès à ce qui a été fait en classe. C'est la seule demande. Au moment de la préparation, cela nécessite des ajouts de quelques conseils pour accompagner les enfants.

- Pour les collègues en isolement notamment avec symptômes, ils n'ont pas à faire la continuité dans ce cas. De plus, ce n'est pas clair. La réalité est la suivante : il y a des parents qui font le choix de ne pas mettre leur enfant et demandent aux enseignants de suivre à distance. Le bon sens doit être là et les collègues ont une conscience professionnelle. Mais peut-être est-il temps d'envoyer une circulaire car il y a des écarts selon les écoles / les circonscriptions. Un cadre plus clair rassure.

DASEN: demande ce que nous ferions dans la même situation hors cadre sanitaire. Les enfants qui ne viennent pas sont absentéistes s'ils ne sont pas cas contact ou ayant le covid. Du point de vue pédagogique, il est souhaitable que l'enfant ne soit pas coupé de ce qui a été fait car les enseignants se mettent en difficulté. De plus, dans le conseil d'école, les parents élus doivent aussi servir de relais. On peut les solliciter pour faire le lien avec les parents.

- Port Marianne ? quelles conséquences sur le REP ? On ne sait pas encore.
- Calendrier titularisation stagiaires? en cours de fabrication.
- Plan de formation mené jusqu'au 4 janvier (regards croisés plan français, plan maths, directeurs...) puis suspendu. De même APC... Les activités de formation et les APC vont reprendre progressivement.
- Recrutement d'aides administratives ? ce n'est pas prévu.

